



BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

-

DESIGN D'ESPACE (DE)

FORMATION

Elle prépare les futurs techniciens en Design d'Espace à intervenir dans plusieurs domaines :

- Espace habité / architecture intérieure,
- Espace éphémère / événementiel et espace environnemental,
- Espace naturel et espace construit.

Elle donne les bases des connaissances nécessaires à de futurs «assistants concepteurs» dans l'aménagement d'espaces publics, privés, collectifs, individuels et événementiels. Ils participent à la conception, la mise au point et la réalisation de projets qui répondent à une demande initiale et en précisent les besoins et les obligations.

La préparation au BTS Design d'Espace poursuit deux objectifs :

- Répondre aux attentes et aux besoins immédiats du secteur professionnel et préparer les futurs techniciens à aborder les mutations et les nouveaux champs d'action et de création des différents secteurs d'intervention,
- Donner aux étudiants les compétences essentielles qui leur permettent soit d'accéder à la vie professionnelle, soit de poursuivre leurs études.

L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature :

- Les élèves titulaires d'un baccalauréat technologique STD 2A, d'un bac professionnel de la spécialité.
Les étudiants issus d'une classe de mise à niveau arts appliqués.

Recrutement sur dossier scolaire, selon la procédure nationale Admission Post Bac (APB) accessible par internet sur www.admission-postbac.fr. Le dossier de candidature est dématérialisé à compter de la session 2017. Il comprend notamment un dossier graphique (portfolio). Aucun dossier n'est à adresser par voie postale, vous l'enverrez à l'adresse électronique suivante :

candidaturesapb2017-btsde@ecole-boule.org

ÉTUDES

33 heures hebdomadaires

Enseignement général (9h) : français, langue vivante, mathématiques, sciences physiques, économie et gestion, philosophie (2^e année)

Enseignement artistique (7h) : expression plastique, arts visuels

Enseignement professionnel (17h) : atelier de conception-technologie, sémiologie de l'espace et communication, informatique appliquée

Stage en entreprise de 6 semaines en fin de 1^{re} année.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le titulaire d'un BTS Design d'Espace peut postuler dans une agence de création ou un bureau d'études intégré à une entreprise publique ou privée, une administration, une collectivité locale.

Il intervient dans des secteurs d'activités économiques variés :

- Espace architectural et urbain : habitat, tertiaire, industriel, commercial, loisirs...
- Paysage urbain, naturel et construit
- Patrimoine architectural, industriel, historique...
- Design de produits d'environnement
- Mise en scène : muséographie, arts de la rue, scénographie
- Espaces éphémères, scénographie d'événements : expositions, salons, décors de plateaux

POURSUITE D'ÉTUDES

Elle est possible à l'École Boule avec le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (DSAA) dans les mentions territoires habités ou événementiel et médiation.